

GRAND DEBAT SUR L'ECOLE

LE DIAGNOSTIC

- Un atelier a réfléchi en partant des chiffres

En partant des chiffres nationaux communiqués en préambule à cette réflexion, il paraît nécessaire de savoir comment sont perçus le collège et son fonctionnement ?

CONSTAT : l'école est aujourd'hui en difficultés ; c'est un système qui coûte de plus en plus cher.

QUESTIONS : la notion de rentabilité est-elle applicable à l'école ? Peut-on pour autant ignorer les contingences économiques et la pression qu'elles exercent ?

Pourquoi y a-t-il stagnation du pourcentage des élèves atteignant le baccalauréat ?

On doit admettre que la courbe des dépenses ne peut augmenter indéfiniment et qu'il faut donc remettre en cause la manière dont sont utilisées les sommes, en acceptant peut-être de ne pas toujours demander plus de moyens.

Autre remarque : les exigences exponentielles du monde du travail en matière de qualification vont-elles de pair avec un effort financier de la part des entreprises en matière de formation professionnelle, en rappelant que depuis 1972 a été affirmée une formation sur toute la durée de la vie ? L'Ecole n'a donc pas tout à assumer ?

Historiquement, l'Ecole de Jules FERRY a atteint son objectif d'ascenseur social pendant plusieurs décennies. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et les témoignages de parents et parents-enseignants sont nombreux : à la maison, les enfants ont besoin de leur intervention que ce soit pour comprendre une consigne, effectuer une recherche documentaire ou pour rendre en charge la lecture à haute voix. Cette situation est perçue comme une accentuation des inégalités socio-culturelles entre les enfants (auxquelles s'ajoutent les carences éducatives de certaines familles).

Autre constat : on attendait 20 % de jeunes en formation technologique lourde : ils n'y sont pas. On constate en même temps phénotype d'étudiants en formation « psycho-socio.. » quand, à la sortie du collège, 10 à 12 % des élèves « ne font rien, ne sont RIEN » !!

Pourtant, tous affirment que collège et lycée doivent donner une formation aux jeunes de 18 ans. Comment expliquer la situation présente ?

- par une attitude psycho-sociologique : on a un enseignement de masse non professionnel, avec un objectif d'excellence (pour tous !!) matérialisé par le BAC S :

tels sont le choix et la priorité absolue de bon nombre de parents et l'attitude de certains acteurs du monde enseignant.

- une situation économique : les crédits restent insuffisants pour la filière professionnelle et les parcours en alternance, véritable solution pour les jeunes entre 16 et 19 ans qui avaient décroché de l'école, voient leurs financements réduits, et même supprimés pour les GRETA.
- il faudrait considérer que le collège doit participer à la formation du jeune, y compris s'il la mène par l'apprentissage ou l'alternance et que, rechercher les entreprises ou les patrons, ne doit pas être laissé à la charge de parents, parfois démunis quelle que soit leur bonne volonté.

Accessoirement a été évoqué le principe de gratuité acquis en école et collège mais pas en lycée. A été souligné l'effet pervers de ce système qui risque de bloquer certaines activités (achat de livres, fabrications d'objets en technologie) alors que certains départements ont financé un équipement en ordinateurs portables pour les classes de 3^{ème}, situation appréciée diversement.

Depuis quelques années, réformes, grands projets et innovations se succèdent pour tous les niveaux scolaires : solutions ponctuelles à un dysfonctionnement général, elles apparaissent aujourd'hui, pour parents et enseignants, comme des actions exaspérantes, à la cohérence peu évidente, à l'efficacité réelle limitée à quelques enfants et qui, parfois lancée sans moyens ont nécessité la participation financière des familles.

Quelle est donc la mission du Collège ?

- On y éprouve le besoin de sortir des enseignements disciplinaires et **d'apporter aussi d'autres savoirs** (IDD, parcours diversifiés) mais sans résultats vraiment positifs aujourd'hui.
- On y constate des insuffisances dans les acquis des élèves au sortir de l'école : le collège doit-il compenser ? le peut-il à l'heure actuelle ? en a-t-il pourtant l'obligation au regard d'une scolarité obligatoire qui se termine à 16 ans, donc au collège ?
- Les enseignants ne supportent plus de voir en souffrance scolaire 10 à 15 % d'une classe, faute de maîtriser la lecture et l'écriture et que l'on va laisser affronter, de plus en plus désarmés, les niveaux de 4^{ème} et de 3^{ème}, avec la seule consolation de penser qu'ils ont des difficultés mais que l'on n'y peut rien, qu'ils s'en sortiront bien.
- Se pose alors la question des réponses à apporter : classe d'adaptation ? équipe multiprofessionnelle ? méthode ? risque d'exclusion ? coopération école/collège ?
- A ce propos, constat dont témoignent des élèves autant que des parents : un recul général de la lecture à l'école primaire, avec des pratiques extrêmement variées : absence de lectures à haute voix en classe, absence de lectures préparées à la maison, enfants livrés à eux-mêmes dans un « coin-lecture » ou au contraire apprentissage de la lecture en classe. On peut s'interroger sur des pratiques si différentes normalement encadrées par des textes réglementaires.

- Dernier paradoxe de cette école qui coûte déjà cher : de plus en plus d'enfants du primaire ont besoin de soins d'orthophonie (financés par la Sécurité Sociale) pour maîtriser lecture et écriture en dehors de tout trouble avéré. Surprenant !

Autre débat : le collège est-il seulement le début du Lycée ?

Un autre atelier a posé un certain nombre de questions :

- Faut-il un collège pour tous ?
- L'aménagement des rythmes scolaires et en particulier de la journée scolaire semble indispensable, à l'image de ce qui se fait dans d'autres pays de la communauté.
- Pour asseoir la reconnaissance des voies de formations professionnelles, il faut commencer par rendre le vocabulaire plus positif pour éviter toute discrimination.
- Se pose également la problématique de la présence des parents et de leur implication pour éviter que l'enfant ne sente pas une véritable rupture en pénétrant dans l'Ecole.
- Pour la communauté éducative, il convient de rappeler le respect des droits et des devoirs de chacun.
- Cet atelier a réfléchi également sur l'allongement éventuel de la scolarité obligatoire avec des systèmes adaptés pour éviter qu'un nombre important d'élèves ne se trouve sans solutions à 16 ans.

3 QUESTIONS RETENUES DANS LES 22 SUJETS PROSPECTIFS.

- LA 1^{ère} QUESTION : **QUESTION N° 1**

Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Les mots clés de citoyenneté, laïcité, service public, mixité ont été au cœur du débat.

Pour le problème de la laïcité : l'animateur pose en préambule la question : Pensez-vous qu'il faille une loi ?

Les présents sont terrifiés à l'idée qu'une minorité agissante fasse bouger le gouvernement.

Les avis sont partagés : pour quelques cas gênants, y a-t-il nécessité de faire une loi ? Mais la majorité estime qu'il faut anticiper les problèmes futurs : Le triptyque : liberté, égalité, fraternité fonde notre république qui de plus est laïque. Cette notion de laïcité est un idéal positif d'affirmation de la liberté de conscience et non un idéal négatif de ressentiment contre la religion. Dans ce cadre, nous devons respecter les règles de notre société. La loi de séparation de l'église et de l'état est un fondement de notre République. Il subsiste des pans d'influence de l'église : les fêtes religieuses catholiques ou autres, les menus spéciaux issus des religions.

La majorité des présents estime que si on légifère, il faut aller au bout de la logique et proscrire tous les signes religieux.

Si la loi commune ne s'impose pas, des problèmes ne manqueront pas de surgir :

- la mixité remise en cause,
- le contenu des programmes (activités de piscines, travail dans les ateliers, sports, biologie).

De plus, le risque est grand de voir émerger des écoles communautaires sous contrat ou non. Les écoles confessionnelles existent déjà avec des statuts spéciaux pour certaines régions (Alsace-Lorraine). Donc la majorité des présents disent la nécessité de légiférer avec certaines réserves.

Même si le choix peut exister, il conviendrait d'avoir la possibilité de pouvoir scolariser tous les enfants de France dans un établissement public (ce qui n'est pas le cas partout).

Puis la commission s'est intéressée au problème de la mixité.

L'unanimité s'est déclarée pour le maintien de cet acquis d'une société moderne. L'abandonner serait un retour à des pratiques discriminatoires.

Un point a été abordé à propos de la culture « jeune ». Cette culture a ses limites même si cela est un signe de reconnaissance une assimilation a une sorte de tribu. De tout temps, il y a eu des modes. Pour limiter les excès, le règlement intérieur doit être suffisant.

Le retour à une tenue obligatoire, un uniforme ?

Certains pays l'ont adopté. Certes cela gomme les inégalités sociales et donne un signe statutaire et évite le racket et toutes les dérives violentes. La commission est partagée mais une majorité se prononce pour une tenue obligatoire au nom de la règle républicaine de l'égalité de traitement à l'école.

Pour ce qui concerne la culture audiovisuelle l'Ecole doit en tenir compte. Mais hélas dans les medias c'est l'aspect commercial qui prédomine. Cela s'apparente aux jeux de cirque à Rome.

En revanche, l'Ecole fait et doit faire la lecture de l'image, la critique de l'image. Les parents approuvent en disant que cela fait partie des devoirs de l'Ecole pour ne pas être un consommateur servile.

Les comités d'éthique existent qui permettent d'éviter les dérives. Se pose le problème de la liberté d'expression en milieu scolaire, faut-il légiférer là aussi ?

Se pose la problématique de l'internet et de l'opération « un ordinateur, un collégien ». Au nom de la réduction de la « fracture numérique », faut-il laisser l'accès libre à ces réseaux. L'Ecole se doit, en son sein, de filtrer les informations.

Dans tous les cas, il faut dans ce cadre préciser les missions de l'Ecole, donner des grilles de lecture, une méthodologie plus explicite et faire évoluer les programmes.

La commission a évoqué aussi les cultures régionales, voire régionalistes en se demandant si on pouvait être à la fois Corse, Français et Européen.

- LA 2^{ème} QUESTION : QUESTION 15

Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

La violence existe depuis longtemps et se présente sous des formes diverses, avec des origines très différentes, ce qui ne permet pas d'identifier un groupe social, un quartier, une appartenance ethnique ou une structure familiale de façon absolue.

Phénomène complexe qui fonctionne comme un engrenage (« il me traite » et je me défends en tapant...) la violence naît d'une **peur**, d'une **frustration**, d'une situation de **fragilité** et permet d'attirer l'attention sur soi ; parfois elle est essentiellement le comportement d'un leader que d'autres reproduisent.

NB : le terme d'efficacité paraît impropre car « la » solution sera souvent une combinaison d'actions dont le résultat apparaîtra à terme.

LES REPONSES face à la VIOLENCE et aux INCIVILITES.
(sans aucune notion de hiérarchie)

Les incivilités, observées en école primaire, en dehors de l'autorité de l'enseignant, se multiplient et amènent des réponses particulières. Au collège, elles sont à corriger aussi souvent que nécessaire et peuvent disparaître par une action constante (même si elle est épuisante).

- 1) Le règlement intérieur de l'établissement scolaire : règle écrite définie par tous les acteurs de la communauté éducative, aujourd'hui marquée par la responsabilisation de l'élève, et la suppression (parfois regrettable ?) de la punition collective.

Dans bien des cas, une composition réfléchie des groupes-classes permettra d'isoler les élèves les plus actifs et donc de prévenir l'instauration d'un climat de violence.

- 2) L'internat : réponse des institutions sociales pour remédier aux carences de l'entourage familial mais aussi demande de certains parents conscients de leurs difficultés (insuffisance notoire des structures publiques au niveau des collèges).

- 3) L'éducation donnée par les parents : l'enfant venu au monde évolue dans le cadre de sa famille où il devrait acquérir les premiers schémas de la vie en groupe, être « éduqué ».

Aujourd'hui cette acquisition de repères est de plus en plus difficile et l'enseignant se voit chargé de cette mission « éducative » (indispensable de son rôle d'instruction) quand les parents n'arrivent plus à « élever » leur enfant ou n'ont pas eux-mêmes la maîtrise des usages (incivilités répétées des usagers de services publics, transgression permanente des interdits).

- 4) Des échanges entre milieu scolaire, famille et services sociaux ou judiciaires : face à un acte de violence, l'enseignement ne peut pas répondre seul : le personnel de la Vie Scolaire par sa disponibilité pour l'écoute, joue un rôle important, mais souvent d'autres intervenants seraient nécessaires (et ne sont pas toujours là au bon moment).

Les expériences de « tuteurs adultes » dans des ZEP ou la présence d'adultes plus nombreux ont montré l'efficacité d'un dispositif souple, quasi permanent, permettant de réagir au plus vite à l'acte de violence.

- 5) Des exigences nettes de règles de vie : le comportement des adultes doit être le repère des jeunes (d'où l'intérêt des « chartes » enfants-adultes). Il y a nécessité absolue de

faire respecter ces règles, de pouvoir les imposer avant même de pouvoir les faire comprendre. Les sanctions doivent donc être identifiées comme justifiées par tout manquement à cette règle.

- 6) La valorisation de tout élève : si des parcours d'alternance, des orientations judicieuses mettent souvent fin à des comportements violents, c'est que la motivation du jeune, le sens donné enfin aux efforts qu'il consent, lui ont rendu son estime de soi. Ce qui peut être fait également dans les dispositifs relais.
- 7) Les écoles ouvertes pendant les vacances : elles permettent d'établir entre l'enseignant et l'élève d'autres relations (autrefois créées par la vie associative de l'instituteur de village).
- 8) Exclure les élèves les plus perturbateurs : avec des solutions alternatives relais ou dispositif de la P.J.J.
- 9) Faire intervenir police et justice quand la situation l'exige : une situation de « non droit » dans un établissement scolaire est inacceptable, d'abord pour les jeunes qui perdent toute confiance dans les adultes qui ne sauraient pas les protéger.

Les dispositifs actuels apparaissent adaptés mais il faut réaffirmer que **l'acquisition des savoirs présuppose la maîtrise d'un savoir-être** jusqu'à présent sous la responsabilité de la famille.

Dans le contexte actuel, la famille (même aidée par les structures sociales) a une place à trouver aux côtés de l'école qui doit s'ouvrir aux parents exclus par la langue et qui ne savent pas comment communiquer avec les enseignants.

Il a été rappelé qu'au collège, les élèves sont des adolescents en phase d'affirmation de soi et donc en quête de transgressions : la réponse est donc à la fois dans un cadre de **règles de vie et dans la prise en compte des individualités propres** d'enfants dont la violence trouve souvent ses causes à l'extérieur du milieu scolaire.

- LA 3^{ème} QUESTION : QUESTION N° 8

Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

L'animatrice pose la problématique liée à la question des contenus d'enseignement sur un socle commun du contrôle des connaissances pour divers types d'élèves, des outils pédagogiques et de la formation des enseignants.

L'ennui à l'Ecole a toujours existé.

Si les constats d'ennui, de surmenage, de manque de communication sont anciens, ils semblent plus spécifiques au collège, en relation à sa fonction de palier vers le lycée ou d'orientation vers la vie active. Les quelques réponses déjà données par la mise en place de certains dispositifs, (tels qu'un meilleur accueil et accompagnement des élèves de 6^{ème}, l'heure de vie de classe, les études dirigées, les travaux croisés, parcours diversifiés et IDD)

sont insuffisantes pour engendrer le sens du travail et de l'effort, susciter désir d'apprendre et éveil au monde.

Constat : 1/3 des élèves sont motivés d'office,
2/3 ont besoin d'être motivés.

Sans doute faut-il recréer le lien entre l'enseignant, l'enfant et la famille et s'intéresser à l'identité de l'enfant en recherchant même la singularité de son rêve, d'où la nécessité de trouver des lieux, des temps de dialogue et d'écoute pour les questions personnelles ou les malaises relatifs au milieu. On constate que l'élève en 6^{ème} est souvent demandeur, enthousiaste, puis que sa motivation se perd sans doute en raison de la non prise en compte de sa personnalité et de son contexte socio-familial.

L'intérêt diminue avec inhibition du passage à l'adolescence. Les contraintes sont plus fortes, les notes sont plus faibles avec l'avancée dans la scolarité, les programmes plus difficiles, la contrainte sociale augmente.

Il est nécessaire de prendre l'enfant dans sa globalité, il ne change pas en entrant dans l'établissement.

Des pistes de réflexion pour motiver :

- ne pas privilégier uniquement les objectifs disciplinaires (savoirs) au détriment des savoirs faire et être
- définir des éléments clés incontournables pour comprendre le monde
- construire un projet commun à l'élève et à l'enseignant
- étendre les dispositifs interdisciplinaires et heures de vie de classe.

Quels moyens pour mettre en œuvre :

- décloisonner les groupes classes avec réduction d'effectifs pour les activités transversales,
- dégager du temps pour le travail en équipe et la concertation.

Malgré tout, dans une classe trop hétérogène, le rythme individuel de l'élève ne peut être respecté ce qui implique surmenage et lassitude.

Face à la nécessité de trouver une évaluation positive ou d'autres repères que la note chiffrée et la performance (repères tels que progrès, adaptation, acquis à partir de la situation de base, investissement, maîtrise...), il faut proposer un socle de savoirs minimum et d'objectifs fondamentaux à atteindre.

Sans doute y a-t-il nécessité de décloisonner, de réduire les exigences des objectifs disciplinaires au profit d'objectifs communs pédagogiques et techniques ou de savoir-faire (ex. être capable de parler, d'écouter et comprendre, à rattacher à la maîtrise des langages, des outils informatiques, multimédia...). La méthodologie doit être davantage explicitée dans les cours.

La vie de classe permet une étude comportementale individuelle et la régulation des relations à l'intérieur du groupe (l'agitation et le désordre n'étant pas le signe d'une classe vivante !).

A l'inverse de l'accent mis sur la liaison CM2-6^{ème} on remarque parfois qu'un changement brutal peut s'avérer plus bénéfique que la continuité d'une évaluation marquée par un « catalogage » trop précoce. Se focaliser sur une évaluation-sanction irait à l'encontre de la motivation en décourageant l'élève.

Il s'agit au contraire de lui proposer d'entrer dans un projet commun à individualiser en fonction de ses aptitudes, en gérant le temps de ses acquisitions, en redonnant un sens à l'effort d'apprendre.

L'organisation des enseignements, les structures permettent-elles l'élaboration de projets communs ?

Si la pédagogie différenciée prônée dans les années 80 et les tentatives de sortir de l'approche disciplinaire sont souvent restées lettre morte car trop lourdes à mettre en œuvre, il semble qu'il faille revenir vers un accompagnement individualisé, des groupes aux effectifs plus réduits.

Les groupes de soutien en Maths, Français ont prouvé leur utilité avec une perméabilité entre groupes de niveaux différents.

Le travail en équipe a ses limites car certains élèves restent passifs.

Le rôle de l'outil informatique peut améliorer la motivation mais il ne résout pas le problème de la méthode de travail et du refus de l'effort qui est également constaté dans les domaines extrascolaires.

Comment lutter contre la phobie scolaire, répondre aux problèmes de comportement, ou affectifs ou sociaux ? On pourrait s'inspirer des systèmes éducatifs de certains pays européens qui font une plus grande place aux activités culturelles, artistiques, sportives, à l'engagement des jeunes dans le monde associatif.

Des séances de sophrologie ou de relaxation pourraient-elles, par ailleurs, améliorer concentration et qualité de la vie scolaire ? Des expériences pédagogiques de ce type seraient à adopter...

Une élève présente revendique un besoin de s'exprimer davantage au collège dans des débats plus nombreux, en d'autres occasions qu'en vie de classe...

Apprendre à débattre, connaître ses droits et ses devoirs, trouver plaisir et épanouissement à l'école, autant d'aspirations à satisfaire... pour accepter l'effort indispensable et comprendre que l'opposition est aussi nécessaire (la fonction de l'adulte référent consistant à poser problème à l'enfant afin qu'il y cherche et apporte ses solutions).

Malgré un sentiment d'échec, les enseignants avancent les notions de collaboration, d'échange, de confiance en la capacité d'évolution de tous les acteurs de l'école.